



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 21-25 juin 2021

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 18 mai 2021

WFP/EB.A/2021/5-E

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective en 2020

Résumé

Le présent document fait le point sur le rôle joué par le PAM en 2020 et au premier trimestre de 2021 dans l'action humanitaire collective.

L'année 2020 a été marquée par des défis sans précédent. La pandémie de (COVID-19 a éclaté sur fond de crises humanitaires, de conflits, de changement climatique et de déplacements de populations. Cette redoutable association de facteurs a entraîné une hausse record des besoins humanitaires, qui étaient estimés à 39 milliards de dollars É.-U. à la fin 2020, et mis à mal les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2.

Face à cette situation extraordinaire, le PAM et les acteurs humanitaires ont uni leurs efforts dans un élan sans précédent. L'Organisation des Nations Unies et le Comité permanent interorganisations ont rapidement établi un Plan de réponse humanitaire global COVID-19 afin de mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins multisectoriels de 63 pays et de produire des synergies au sein du système humanitaire. Pour compenser les mesures de confinement et leurs répercussions sur les transports et les chaînes d'approvisionnement mondiales, le PAM, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des gouvernements, a mobilisé ses compétences spécialisées en matière de logistique et d'approvisionnement afin de permettre aux acteurs de la santé et de l'aide humanitaire de rester sur place et de s'acquitter de leur mission.

Instance majeure de sensibilisation et de coordination, le Comité permanent interorganisations a continué de répondre aux besoins opérationnels et stratégiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Après que l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'état de pandémie, les chefs de secrétariat des entités membres du Comité ont activé, en avril 2020, le [protocole d'intensification de l'intervention humanitaire à l'échelle du système](#),

Coordonnatrices responsables:

Mme U. Klamert
Sous-Directrice exécutive chargée du
Département des partenariats et de
l'action de sensibilisation
Tél.: 066513-2005

Mme A. Conte
Directrice du
Bureau mondial du PAM à Genève
Courriel: annalisa.conte@wfp.org

adapté aux fins de la réponse à la COVID-19¹, ce qui a permis d'intensifier, de façon coordonnée, les mesures de préparation et les interventions. Par ailleurs, d'importants investissements ont été consentis par l'intermédiaire du Fonds central pour les interventions d'urgence en faveur d'initiatives préventives collectives et d'interventions d'urgence.

Les discussions tenues dans le cadre du Comité permanent interorganisations ont porté sur l'adaptation de l'aide aux conditions locales, le renforcement des partenariats avec les acteurs locaux et le devoir de protection de la santé et de la sécurité de tout le personnel humanitaire. Le Comité a accordé une attention particulière à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, le racisme et la discrimination raciale en mettant en place un système de direction et de responsabilité partagées.

Le PAM a continué d'adopter, aux niveaux stratégique et opérationnel, des approches favorisant l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, conformément à la recommandation connexe du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à laquelle il a adhéré en juillet 2020, montrant ainsi sa détermination à améliorer les programmes menés dans des contextes fragiles. Le PAM, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 2020, s'est efforcé de recueillir davantage de données factuelles au sujet de sa contribution à la paix, notamment dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm. Il a aussi continué ses activités de sensibilisation au sujet du lien entre la faim et les conflits et de la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Tout au long de l'année 2020, le PAM a participé à des instances multilatérales, telles que le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous, et collaboré avec les autres organismes des Nations Unies, dont l'Organisation mondiale de la Santé, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations.

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective en 2020" (WFP/EB.A/2021/5-E).

¹ Comité permanent interorganisations. 2020. *IASC System-Wide Scale-Up Protocols - Adapted to Respond to the COVID-19 Pandemic*. <https://interagencystandingcommittee.org/inter-agency-standing-committee/iasc-system-wide-scale-protocols-adapted-respond-covid-19-0>. * Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Le contexte humanitaire en 2020

1. L'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre. Les effets cumulés des conflits, du changement climatique et de la COVID-19 ont entraîné la plus grave crise humanitaire depuis la Deuxième Guerre mondiale², exacerbant une situation déjà complexe, annulant les gains de développement acquis au prix de dizaines d'années d'investissement et bouleversant le paysage humanitaire.
2. L'aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2020 faisait état de 168 millions de personnes dans le besoin, indiquant que 29 milliards de dollars É.-U. seraient nécessaires pour venir en aide à 109 millions d'entre elles³. Après que la pandémie de COVID-19 a éclaté, en mars 2020, un plan de réponse humanitaire global a été lancé dans l'objectif de répondre aux besoins, alors estimés à 2 milliards de dollars. À la fin de 2020, les besoins humanitaires s'établissaient à 39 milliards de dollars⁴; les ressources reçues ne permettaient d'en couvrir que la moitié⁵ et le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 n'avait permis de mobiliser que 40 pour cent des fonds requis.

Sécurité alimentaire, conflits, changement climatique et COVID-19

3. Les effets interdépendants et cumulés des conflits, du changement climatique et des mesures visant à endiguer la propagation de la COVID-19 ont entraîné une très forte hausse du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave à l'échelle mondiale. Par conséquent, en 2020, le PAM a apporté une assistance à 115 millions de personnes, ce qui constitue un nombre record. Ainsi, il a mené 17 opérations en réponse à des situations d'urgence de niveaux 2 ou 3 et déployé 549 membres de son personnel dans 71 pays. Par ailleurs, il a intensifié les services fournis aux acteurs humanitaires, notamment ses services de transport aérien. Alors que les lignes commerciales avaient suspendu leurs vols, le PAM a assuré le transport du personnel humanitaire et acheminé du matériel sanitaire dans le monde entier.
4. En 2021, la situation reste très tendue. Les organisations des Nations Unies et leurs partenaires prévoient de venir en aide à 160 millions de personnes, [sur les 235 millions de personnes qui sont dans le besoin](#)⁶, ce dernier chiffre représentant une augmentation de près de 40 pour cent par rapport à 2020⁷. Dans les 79 pays où intervient le PAM, la part de la population qui se trouve dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë ou qui risque fort d'y sombrer a considérablement augmenté depuis le début de la pandémie⁸.

COVID-19

5. En plus d'avoir des conséquences sanitaires désastreuses (plus de 82 millions de cas et 1,8 million de décès ont été recensés rien qu'entre mars et décembre 2020⁹), la COVID-19 a eu de graves incidences socioéconomiques liées aux mesures d'endiguement, qui ont eu pour effet d'aggraver considérablement les souffrances humaines¹⁰. Selon la [Banque mondiale](#)¹¹, de nombreux pays pourraient perdre l'équivalent

² Cabinet du Secrétaire général de l'ONU. 2020. *Secretary-General's video message to launch the 2021 Global Humanitarian Overview*. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2020-12-01/secretary-generals-video-message-launch-the-2021-global-humanitarian-overview>.

³ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2019. *Global Humanitarian Overview 2020*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GHO-2020_v9.1.pdf.

⁴ OCHA. 2020. *Global Humanitarian Overview 2020 Monthly Funding Update – 31 décembre 2020*. <https://reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-overview-2020-monthly-funding-update-31-december-2020>.

⁵ OCHA. 2020. *Appeals and response plans 2020*. <https://fts.unocha.org/appeals/overview/2020>.

⁶ OCHA. 2021. Page d'accueil consacrée à l'aperçu de la situation humanitaire mondiale en 2021. <https://gho.unocha.org/fr>.

⁷ OCHA. *Global Humanitarian Overview 2021*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GHO2021_EN.pdf.

⁸ PAM. 2021. *WFP Global Operational Response Plan 2021, update 1*. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000123959/download/?_ga=2.43435429.1020716451.1617006997-452813577.1576669866.

⁹ OCHA. 2021. *Global Humanitarian Response Plan COVID-19: final progress report*. <https://reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-response-plan-covid-19-progress-report-final-progress-report-22>.

¹⁰ PAM. 2021. *WFP Global Operational Response Plan 2021, update 1*. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000123959/download/?_ga=2.43435429.1020716451.1617006997-452813577.1576669866.

¹¹ Banque mondiale. 2021. *Global Economic Prospects. Chapter 1 highlights*. <http://pubdocs.worldbank.org/en/930531599838746942/Global-Economic-Prospects-January-2021-Highlights-Chapter-1.pdf>.

d'une dizaine d'années ou plus de croissance du revenu par habitant et, d'ici à la fin de 2021, le nombre de personnes ayant sombré dans la pauvreté du fait de la COVID-19 pourrait atteindre entre 143 et 163 millions¹². La reprise économique mondiale s'annonce lente, car même les grandes puissances économiques ont été profondément touchées par la pandémie.

6. Les restrictions de déplacement et les mesures de fermeture des frontières et de confinement mises en place pour endiguer la propagation du virus ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et contribué à l'instabilité des marchés, ce qui a eu des conséquences dramatiques pour la sécurité alimentaire des plus pauvres¹³. La violence sexiste a flambé lors des confinements. Pendant les premiers mois de la pandémie, certains pays ont enregistré une hausse de 700 pour cent des appels vers les lignes d'assistance téléphonique pour les femmes victimes de violence¹⁴.

Conflits

7. Environ 60 pour cent des 700 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde vivent dans des pays en proie à un conflit. Si, dans huit cas sur dix, les conflits armés et l'insécurité figurent parmi les principaux facteurs des crises alimentaires dans le monde¹⁵; la faim et l'insécurité alimentaire exacerbent les tensions sociales et sont source de violences.
8. L'instabilité peut avoir des effets catastrophiques sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires et déboucher sur un cercle vicieux où la faim, la pauvreté et la violence s'alimentent pendant plusieurs dizaines d'années. Le coût monétaire de la violence est immense. En 2019, l'Institute for Economics and Peace a estimé qu'il se chiffrait à 14 500 milliards de dollars¹⁶.
9. Les conflits fragilisent les systèmes nationaux, notamment les systèmes de santé, rendant les sociétés plus vulnérables en cas d'épidémie. La COVID-19 a eu pour effet d'exacerber les crises préexistantes, d'accroître les vulnérabilités et les risques, qui ont atteint des niveaux sans précédent, et d'aggraver les conflits régionaux et les tensions politiques dans certaines zones, comme le Sahel.

Changement climatique

10. En 2020, plusieurs pays ont subi des phénomènes climatiques extrêmes qui ont entravé les mesures de riposte à la pandémie et provoqué une série de chocs supplémentaires, frappant de plein fouet les plus vulnérables et faisant grimper les coûts humains et financiers.
11. Ainsi, l'Amérique centrale a été frappée par deux cyclones particulièrement destructeurs, qui ont marqué la fin d'une saison cyclonique record dans l'océan Atlantique, tandis que le Zimbabwe et Madagascar ont fait face à de graves épisodes de sécheresse qui ont détruit les cultures et poussé des millions de personnes au bord de la famine¹⁷. En outre, les systèmes alimentaires de vastes parties de l'Afrique de l'Est ont subi les effets conjugués et dévastateurs des inondations et des infestations de criquets pèlerins. Pendant les six premiers mois de la pandémie de COVID-19, plus de 50 millions de personnes ont été touchées par plus d'une centaine de catastrophes, dont 93 pour cent étaient liées au climat¹⁸.

¹² <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-looking-back-2020-and-outlook-2021#:~:text=As%20reported%20above%2C%20the%20pandemic,between%2014%20and%2016%20million.>

¹³ PAM. 2020. *From outbreak to action: How WFP responded to COVID-19*. <https://www.wfp.org/publications/outbreak-action-how-wfp-responded-covid-19>.

¹⁴ OCHA. 2021. *Global Humanitarian Response Plan COVID-19: final progress report*. <https://reliefweb.int/report/world/global-humanitarian-response-plan-covid-19-progress-report-final-progress-report-22>.

¹⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2020. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. <http://www.fao.org/3/ca9692fr/CA9692fr.pdf>; et FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2017. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. <http://www.fao.org/3/I7695f/I7695f.pdf>.

¹⁶ Institute for Economics and Peace. 2020. *Global Peace Index 2020: Measuring Peace in a Complex World*. https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2020/10/GPI_2020_web.pdf.

¹⁷ Organisation météorologique mondiale. 2021. *State of the Global Climate 2020 provisional report*. https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=10444.

¹⁸ Fédération internationale de la Croix-Rouge et sociétés du Croissant rouge. 2020. Rapport sur les catastrophes dans le monde 2020. <https://media.ifrc.org/ifrc/world-disaster-report-2020/>. Les chiffres couvrent la période du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2020.

Déplacements et migrations

12. Les conflits, le changement climatique et la faim sont d'importantes causes sous-jacentes de déplacements et de mouvements de population. La faim, en particulier lorsqu'elle combinée à une situation de conflit ou d'absence de perspectives économiques, est un facteur de déplacement déterminant.
13. De par le monde, 82 millions de personnes (soit 1 pour cent de la population mondiale) ont été déplacées de force à la suite de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits humains ou encore d'incidents ayant entraîné de graves troubles de l'ordre public¹⁹. On estime que 80 pour cent des personnes déplacées du fait d'un conflit vivent dans un pays frappé par une insécurité alimentaire aiguë et par la malnutrition.
14. Sur les presque 272 millions de migrants internationaux que compte le monde, près des deux tiers sont des travailleurs migrants²⁰. La pandémie de COVID-19 a considérablement limité leurs possibilités d'accéder à des moyens d'existence. La Banque mondiale estime que les envois de fonds vers les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire devraient chuter de 14 pour cent en 2021. Dans une analyse conjointe de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire, des populations mobiles et des personnes déplacées menée pendant la pandémie, le PAM et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont recommandé que l'accès à l'assistance humanitaire soit assuré pour les migrants en difficulté²¹.

L'action collective du système humanitaire

Plan de réponse humanitaire global COVID-19 et services communs

15. Afin de dégager des synergies à l'échelle du système humanitaire et d'améliorer les interventions multisectorielles menées face à la pandémie, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a lancé le Plan de réponse humanitaire global COVID-19, offrant aux donateurs un cadre de financement consolidé visant à couvrir les besoins humanitaires provoqués par la COVID-19 dans 63 pays. Le coût de ce plan a augmenté à mesure que l'on prenait conscience de l'ampleur des incidences socioéconomiques de la pandémie et des obstacles entravant la riposte à cette crise mondiale de santé publique, pour s'établir à 9,5 milliards de dollars.
16. En 2020, afin d'endiguer la propagation de la COVID-19, les autorités nationales ont pris diverses mesures, dont la fermeture des frontières et l'arrêt des services de transport. Pour permettre aux acteurs de l'aide humanitaire et de la santé de faire face à la pandémie dans ces conditions, le PAM a appuyé la riposte sanitaire et la poursuite des opérations humanitaires en collaborant étroitement avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités nationales. Il a assuré la gestion d'un réseau de huit plateformes humanitaires situées en des points stratégiques²² et a fourni des services de transport aérien du personnel sanitaire et humanitaire essentiel et d'acheminement de fournitures vitales là où il y en avait le plus besoin. En plus de contribuer à la réponse sanitaire mondiale, ces services ont permis d'assurer la continuité des opérations humanitaires en cours, offrant ainsi aux populations les plus vulnérables la possibilité de bénéficier d'un appui à un moment critique.
17. Dans le cadre de ces services communs assurés à l'échelle mondiale pour faire face à la COVID-19, le PAM a transporté, pour le compte de 73 organisations, près de 150 000 mètres cubes de fournitures médicales et humanitaires essentielles à destination de 173 pays – dont 130 000 mètres cubes gracieusement, au titre du Plan de réponse humanitaire global COVID-19.

¹⁹ Organisation internationale pour les migrations (OIM) et PAM. 2020. *Populations at risk: Implications of COVID-19 for hunger, migration and displacement*. https://www.iom.int/sites/default/files/populations_at_risk_-_implications_of_covid-19_for_hunger_migration_and_displacement.pdf.

²⁰ OIM. 2019. État de la migration dans le monde 2020. https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2020_fr.pdf.

²¹ OIM et PAM. 2020. *Populations at risk: Implications of COVID-19 for hunger, migration and displacement*. https://www.iom.int/sites/default/files/populations_at_risk_-_implications_of_covid-19_for_hunger_migration_and_displacement.pdf.

²² Accra, Addis-Abeba, Dubaï, Guangzhou, Johannesburg, Kuala Lumpur, Liège et Panama. Voir PAM. 2020. *WFP Global Response to COVID-19*: Septembre 2020. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000119380/download/>.

18. Le PAM a également assuré le transport aérien de plus de 29 000 membres du personnel de 436 organisations vers 68 destinations. Une fois que les compagnies commerciales ont repris leurs activités, le PAM a cessé ses services de transport de passagers, continuant uniquement de desservir les destinations pour lesquelles il n'existait pas de ligne commerciale sûre et fiable.
19. Dans le cadre du système d'évacuations sanitaires liées à la COVID-19, le PAM codirige, avec le Département de l'appui opérationnel, le volet aviation de la cellule des Nations Unies chargée de coordonner les évacuations. Au 20 avril 2021, il avait assuré 139 évacuations sanitaires, sur les 223 effectuées, et mis en place des centres de traitement de la COVID-19 à Accra et à Addis-Abeba.

Modules mondiaux

20. Depuis sa création en 2011, le module mondial de la sécurité alimentaire, codirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM, coordonne les interventions d'appui à la sécurité alimentaire conduites dans plus de 30 pays comme suite à des situations d'urgence ou de crise prolongée. En 2020, malgré les restrictions et les difficultés opérationnelles dues à la COVID-19, les partenaires du module mondial ont porté assistance à plus de 90 millions de personnes, soit 20 pour cent de plus qu'en 2019. Le coût des interventions menées au titre du module s'est établi à 9,3 milliards de dollars, ce qui constitue un record. Les organisations nationales et locales ont constitué plus de la moitié des 1 200 partenaires participants, ce qui a contribué à adapter les interventions au contexte national et à renforcer les systèmes de coordination en matière de sécurité alimentaire.
21. Lorsque l'épidémie de COVID-19 a éclaté, le module a mis en place un groupe de travail technique composé de plus de 100 membres représentant une cinquantaine d'entités des Nations Unies, des ONG et d'autres modules, et chargé d'évaluer la situation et d'intensifier l'assistance vitale. Les partenaires ont rapidement élargi et adapté leurs opérations aux nouveaux besoins et au nouvel environnement de travail, privilégiant le recours aux transferts monétaires et aux bons, aux programmes de protection sociale en milieu urbain et aux dispositifs de suivi et d'évaluation à distance. En outre, l'intégration intersectorielle a été renforcée afin d'accroître l'efficacité des opérations humanitaires, et les partenaires du module ont collaboré étroitement avec les modules consacrés à la santé et à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.
22. En 2020, le module des télécommunications d'urgence, dirigé par le PAM, a offert ses services à plus de 12 420 utilisateurs issus de 450 organisations et obtenu un taux de satisfaction record de 92 pour cent. De plus, il a fourni une assistance technique à 12 pays, contribuant à renforcer leurs capacités en matière de préparation aux catastrophes (dont la COVID-19) et d'intervention. Aux Fidji, en Libye et en République centrafricaine, le module a mis en place des lignes d'assistance téléphonique et des plateformes communes de remontée de l'information, qui ont reçu des milliers d'appels de personnes en quête d'aide ou de renseignements. Un dialogueur (Mila) a aussi été mis au point en vue de faciliter un dialogue ouvert avec les populations touchées et de communiquer des informations vitales aux acteurs humanitaires et aux autorités. Il sera mis en service en 2021 dans plusieurs pays, dont la Libye, et donnera aux populations concernées des renseignements factuels sur la COVID-19 dans le pays.
23. Également dirigé par le PAM, le module de la logistique a mené des opérations régionales et nationales (dans 16 pays) d'une ampleur sans précédent, venant en aide à 543 organisations et acteurs humanitaires. En 2020, il a activé de nouveaux mécanismes de coordination au Burkina Faso, en Éthiopie, au Liban, en Somalie et au Soudan. En appui au dispositif mondial de coordination et de gestion de l'information relative à la COVID-19, il a organisé 12 consultations mondiales auxquelles ont participé 139 organisations humanitaires. En tout, le module a donné suite à plus de 5 000 demandes de services d'entreposage et de transport et fourni plus de 2 000 mises à jour concernant les services logistiques humanitaires. En dépit des restrictions liées à la COVID-19, il a pu organiser des activités de formation et d'apprentissage en ligne, dont une séance de simulation en réalité virtuelle, à l'intention de près de 1 400 participants.

Comité permanent interorganisations

24. Face aux défis sans précédent posés par la pandémie de COVID-19, les chefs de secrétariat des entités membres du Comité permanent interorganisations ont dû évaluer fréquemment la situation, en constante évolution, afin de déterminer les mesures à prendre. Ils ont été aidés en cela par le Groupe des directeurs

- de programmes d'aide d'urgence, qui s'est régulièrement entretenu avec les coordonnateurs de l'action humanitaire et a tenu les donateurs informés de la situation.
25. Le 16 avril 2020, à la suite de la déclaration de l'OMS concernant la pandémie de COVID-19, les chefs de secrétariat des entités membres du Comité ont activé le [protocole d'intensification de l'intervention humanitaire à l'échelle du système, qui a été adapté aux fins de la réponse à la COVID-19](#)²³. C'était la première fois que ce dispositif d'urgence était activé mondialement, à l'échelle du système; le protocole, qui est resté actif jusqu'en janvier 2021, a permis une intensification coordonnée des mesures de préparation et d'intervention, notamment la réalisation d'analyses conjointes, le déploiement de renforts, la fourniture d'un appui logistique et la mobilisation de ressources.
 26. Bien que le Groupe des directeurs de programmes d'aide d'urgence n'ait pas pu organiser de missions sur le terrain en 2020, il a continué d'offrir ses conseils et de contribuer à remédier aux points de blocage opérationnels, en particulier en lien avec la COVID-19.
 27. Afin de favoriser une réponse intersectorielle conjointe et systématique à la pandémie, le Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation du Comité, coprésidé par le PAM et le Conseil norvégien pour les réfugiés, a rapidement publié 18 notes d'orientation en plusieurs langues. Par ailleurs, le PAM a dirigé l'élaboration de recommandations provisoires visant à adapter les procédures opérationnelles normalisées de distribution alimentaire dans le contexte de l'épidémie de COVID-19²⁴.
 28. La structure et les priorités du Comité approuvées pour 2020²⁵ ont été prorogées par les entités membres jusqu'à la fin de 2021, notamment le rôle et la mission du Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation.
 29. Le PAM est un membre actif des groupes chargés des résultats du Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation et a contribué à formuler des orientations au sujet des responsabilités en matière de données dans le cadre de l'action humanitaire²⁶ et à élaborer d'importants messages concernant la sécurité alimentaire, dans le but d'aider les membres du Comité à communiquer de façon homogène²⁷. Le PAM et le Conseil international des agences bénévoles ont continué de gérer une communauté de pratique dans le cadre du groupe des résultats sur la collaboration entre acteurs de l'aide humanitaire et du développement. Le PAM a aussi contribué à élaborer des [directives générales sur les réalisations collectives](#)²⁸, pour que les équipes de direction des organismes d'aide humanitaire, de développement et de promotion de la paix au niveau des pays aient une compréhension commune des analyses et des stratégies de financement sur lesquelles se fondent leurs réalisations collectives. Il a aussi participé à l'élaboration d'un document sur [la paix dans l'interface action humanitaire-développement-paix](#)²⁹. Par ailleurs, avec l'OIM, il préside un groupe sur la collaboration avec les acteurs, les processus et les programmes qui contribuent à la paix.

²³ Comité permanent interorganisations. 2020. *IASC System-Wide Scale-Up Protocols - Adapted to Respond to the COVID-19 Pandemic*. <https://interagencystandingcommittee.org/inter-agency-standing-committee/iasc-system-wide-scale-protocols-adapted-respond-covid-19-0>.

²⁴ Comité permanent interorganisations. 2020. *Recommandations provisoires visant à adapter les procédures opérationnelles normalisées de distribution alimentaire dans le contexte de l'épidémie de COVID-19*. <https://interagencystandingcommittee.org/other/interim-iasc-recommendations-adjusting-food-distribution-standard-operating-procedures-context-covid>.

²⁵ Activités opérationnelles; obligation redditionnelle et inclusion; sensibilisation collective; collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire et du développement; financement de l'action humanitaire.

²⁶ Comité permanent interorganisations. 2020. *Data Responsibility in Humanitarian Action*.

<https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-02/IASC%20Operational%20Guidance%20on%20Data%20Responsibility%20in%20Humanitarian%20Action-%20February%202021.pdf>.

²⁷ Comité permanent interorganisations. 2020. *Key messages: Food security 2020–2021*. <https://interagencystandingcommittee.org/collective-advocacy/iasc-food-security-key-messages-2020-2021>.

²⁸ Comité permanent interorganisations. 2020. *Directives générales sur les réalisations collectives*.

<https://interagencystandingcommittee.org/inter-agency-standing-committee/un-iasc-light-guidance-collective-outcomes>.

²⁹ Comité permanent interorganisations. 2020. *La paix dans l'interface action humanitaire-développement-paix*.

<https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-04/Issue%20paper%20-%20Exploring%20peace%20within%20the%20Humanitarian-Development-Peace%20Nexus%20%28French%29.pdf>.

30. Le PAM a également collaboré avec le groupe de pilotage des évaluations interorganisations de l'action humanitaire. Dans ce cadre, il a largement contribué à l'élaboration d'une [évaluation sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles](#)³⁰, publiée en février 2021. En tant que membre du Groupe d'encadrement de l'évaluation, il a aidé à diriger le processus, appuyé la campagne de diffusion, demandé une réponse de l'administration du Comité permanent interorganisations et participé à l'élaboration d'un plan de travail aux fins de l'application des recommandations issues de l'évaluation. À cet égard, il s'est employé à renforcer ses compétences concernant la problématique femmes-hommes, à associer les femmes à la prise des décisions relatives à l'aide humanitaire et à améliorer la collecte de données et les ressources consacrées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles. En 2020, le PAM a également participé à une évaluation interorganisations de l'action humanitaire réalisée à la suite du cyclone qui a frappé le Mozambique. Plusieurs points positifs ont été recensés à cette occasion, dont l'état de préparation, la collaboration étroite avec le Gouvernement ainsi que la bonne prise en compte des questions de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le PAM entend donner suite aux recommandations en vue de mieux répondre aux besoins des populations touchées.
31. En 2021, le PAM participera aux travaux du groupe de pilotage des évaluations interorganisations de l'action humanitaire pour évaluer l'action menée pour faire face à la crise au Yémen; cette évaluation complexe portera sur la crise humanitaire découlant du conflit prolongé qui sévit dans le pays. Par ailleurs, une évaluation interorganisations de l'action humanitaire menée face à la COVID-19 sera également réalisée, dans le but de dégager, à l'intention de la communauté internationale, des enseignements et des recommandations pouvant être appliqués en cas de futures urgences mondiales.

Alerte et action rapides

32. En juillet 2020, le PAM et la FAO ont conduit leur première analyse conjointe des zones critiques d'insécurité alimentaire aiguë³¹. Ils ont déterminé que 27 pays risquaient de connaître une flambée des situations d'insécurité alimentaire aiguë du fait de divers facteurs, dont la COVID-19, et formulé des recommandations stratégiques. L'analyse, mise à jour en octobre 2020³² et en mars 2021³³, constitue, pour les pays concernés, un outil important d'alerte et d'action rapides que le PAM et la FAO utilisent également dans le cadre de leurs activités conjointes de sensibilisation.
33. En 2020, le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) a financé des activités de prévention de grande ampleur au Bangladesh, en Éthiopie et en Somalie. Ainsi, plus de 142 000 personnes vivant dans les bassins du Brahmapoutre et de la Jamuna (Bangladesh) ont reçu des transferts monétaires du PAM pour faire face aux inondations qui étaient prévues. De même, en Somalie, plus de 100 000 citoyens ont bénéficié de transferts monétaires et les enfants de moins de 2 ans et les femmes enceintes ou allaitantes de services nutritionnels préventifs, dans le but d'atténuer les effets conjugués des infestations de criquets pèlerins, de la COVID-19 et des inondations.
34. Récemment, dans le cadre d'une action préventive financée par le Danemark, le PAM s'est appuyé sur le dispositif de déclenchement fondé sur les prévisions de sécheresse, mis au point par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), pour effectuer des transferts de type monétaire et envoyer des messages d'alerte rapide dans le but de protéger la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de plus de 35 000 pasteurs de la région Somali (Éthiopie). En 2021, il reste déterminé à participer aux activités préventives financées par le CERF et menées conjointement avec d'autres organismes et partenaires des Nations Unies au Bangladesh, au Burkina Faso, à Madagascar, au Népal, au Niger, aux Philippines, au Soudan du Sud et au Tchad. Les discussions relatives au portefeuille des activités de la deuxième phase de l'action préventive qui sera menée en Somalie sont en cours.

³⁰ Comité permanent interorganisations. 2020. *Inter-agency humanitarian evaluation on gender equality and the empowerment of women and girls*. <https://interagencystandingcommittee.org/operational-policy-and-advocacy-group/iasc-operational-policy-and-advocacy-group-opag-meeting-inter-agency-humanitarian-evaluation-iahe>.

³¹ FAO et PAM. 2020. *FAO–WFP early warning analysis of acute food insecurity hotspots*, juillet 2020. <https://www.wfp.org/publications/fao-wfp-early-warning-analysis-acute-food-insecurity-hotspots>.

³² FAO et PAM. 2020. *Hunger Hotspots: FAO–WFP early warnings on acute food insecurity, March to July 2021 outlook*. <https://www.wfp.org/publications/fao-wfp-early-warning-analysis-acute-food-insecurity-hotspots-november-2020>.

³³ *Ibid.*

Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, et contre le harcèlement sexuel et les atteintes sexuelles visant des travailleurs humanitaires

35. En 2020, les organismes des Nations Unies et les organisations partenaires ont intensifié leurs efforts visant à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et à prévenir les cas de harcèlement sexuel et d'atteintes sexuelles visant des travailleurs humanitaires. Afin de lutter contre ce phénomène dans les circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de COVID-19, le PAM a publié des orientations internes sur les questions liées à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans le cadre de la réponse à la COVID-19 et contribué à l'élaboration par le Comité permanent interorganisations d'une [liste récapitulative des mesures de protection](#)³⁴.
36. Le PAM aide ses partenaires coopérants à faire en sorte que des normes et des mécanismes adaptés soient mis en place pour prévenir et gérer les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles. À cette fin, il s'appuie notamment un module pédagogique destiné aux partenaires, intitulé "[Dire non à l'inconduite sexuelle](#)". Élaboré par le PAM en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'OIM et d'autres entités membres du Comité permanent interorganisations, ce module comprend des outils visant à aider les organisations partenaires à définir et à détecter les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, à y répondre et à atténuer les risques connexes.
37. En outre, le PAM a organisé le déploiement, à l'échelle interinstitutionnelle, d'un outil de vérification visant à évaluer, de manière harmonisée, les capacités des partenaires en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, qu'il a mis au point avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le HCR, en coordination avec le Comité permanent interorganisations et le groupe de travail des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. En 2021, en collaboration avec d'autres partenaires du dispositif interorganisations, le PAM va déployer l'outil à titre pilote dans plusieurs pays et l'intégrer au [Portail des partenaires des Nations Unies](#)³⁵.
38. En partenariat avec l'OIM et Traducteurs sans frontières, le PAM a investi dans le renforcement des capacités locales et lancé un projet axé sur le terrain, intitulé "*PSEA at the Frontline*" (Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles en première ligne), destiné aux employés des Nations Unies, y compris à ceux qui travaillent en première ligne, et ceux qui ne font pas partie du personnel, comme les sous-traitants.
39. Le PAM a systématiquement recouru à la base de données ClearCheck, qu'il a créée en collaboration avec l'UNICEF et qui recense les dossiers des personnes ayant été licenciées pour avoir commis des faits d'exploitation et d'atteintes sexuelles ou de harcèlement sexuel. Le PAM et l'UNICEF ont diffusé à l'ensemble des organismes du système des Nations Unies un questionnaire concernant le signalement des cas de harcèlement sexuel, dont le but est de mettre en lumière les divergences entre les différents mécanismes de signalement afin de dégager des améliorations potentielles. Les résultats de ce travail seront communiqués aux autres entités des Nations Unies en mai 2021.

Racisme et discrimination raciale

40. Les chefs de secrétariat des entités membres du Comité permanent interorganisations ont publié une [déclaration sur le racisme et la discrimination raciale dans le secteur humanitaire](#)³⁶ et demandé au Forum des sous-secrétaires généraux du Comité et au Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation de se pencher sur les moyens de résoudre ce problème majeur. Le Comité a également élaboré un [recueil des meilleures pratiques visant à prévenir et à combattre le racisme et la discrimination raciale](#)³⁷

³⁴ Comité permanent interorganisations. 2020. *IASC Checklist to Protect from Sexual Exploitation and Abuse during COVID-19*. <https://psea.interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/2020-06/IASC%20Checklist%20PSEA%20during%20COVID%2019.pdf>.

³⁵ Portail des partenaires des Nations Unies. <https://www.unpartnerportal.org/landing/>.

³⁶ Comité permanent interorganisations. 2020. *Statement by Principals of the Inter-Agency Standing Committee (IASC), Racism and Racial Discrimination in the Humanitarian Sector*. <https://interagencystandingcommittee.org/inter-agency-standing-committee/statement-principals-inter-agency-standing-committee-iasc-racism>.

³⁷ Comité permanent interorganisations. 2021. *IASC compilation of best practices to prevent and address racism and racial discrimination*. <https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-03/Draft%20Best%20Practices%20Compilation%20from%20IASC%20members%20-%20IASC%20Survey%20on%20Racism%20and%20Racial%20Discrimination%2C%20March%202021.pdf>.

en vue de promouvoir l'apprentissage et le partage d'informations; il a également élaboré un projet de [plan d'action contre le racisme et la discrimination](#)³⁸, qui vise à traduire les engagements du Comité en mesures concrètes.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, protection et inclusion du handicap

41. Dans le cadre du groupe de résultats du Comité permanent interorganisations sur la responsabilité et l'inclusion, le PAM a développé et déployé un annuaire en ligne³⁹ des services mondiaux compétents pour ce qui est de la responsabilité collective, de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et des programmes axés sur l'inclusion. Il a également appuyé l'établissement du cadre de responsabilité collective à l'égard des populations touchées et d'un indicateur de résultats connexes, sous la direction d'OCHA, et l'élaboration de la Norme humanitaire fondamentale.
42. En Somalie, le PAM a contribué à la mise au point d'un système commun de gestion de l'information, visant à centraliser les observations reçues par l'intermédiaire des différents mécanismes organisationnels. Dans ce cadre, il a accordé une attention prioritaire à la participation des organisations de personnes handicapées et à la prise en compte de leurs enseignements.
43. Afin de renforcer la responsabilité en lien avec les pratiques socioculturelles locales et de mener des programmes d'amélioration de la sécurité alimentaire sûrs, dans le respect de la dignité de chacun, le PAM et le module mondial de la protection ont lancé un projet de registre numérique visant à recenser des données sur l'identité des populations touchées et sur leurs pratiques et préférences alimentaires. En outre, il a pris part aux travaux du groupe de travail mis en place en réponse à l'appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste et est devenu membre du comité de pilotage du Comité permanent interorganisations et du groupe de référence qui s'occupent de cette question.
44. Le PAM est aussi membre du groupe de référence sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire. En 2020, il a participé à plusieurs réseaux interinstitutions sur la prise en compte du handicap. En tant que membre du réseau des référents de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, il a apporté un appui aux équipes spéciales, s'agissant notamment de la réponse socioéconomique à la COVID-19, et contribué à l'élaboration de la note de synthèse du Secrétaire général de l'ONU sur l'inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19. Il a joué un rôle clé dans le cadre des groupes consultatifs sur la responsabilité à l'égard des populations touchées et sur l'inclusion du handicap mis en place au titre de l'approche fondée sur un dossier de décision unique du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Comme suite à ces initiatives, les aperçus des besoins et les plans d'intervention humanitaires ont été révisés afin de mieux tenir compte de la responsabilité à l'égard des populations touchées et de l'inclusion du handicap.

Problématique femmes-hommes

45. Le PAM a continué d'utiliser son marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge (adapté de celui du Comité permanent interorganisations), dont le but est de tenir systématiquement compte des questions liées à la problématique femmes-hommes et à l'âge dans la conception et le suivi des plans stratégiques de pays.
46. Le PAM a continué de participer aux travaux du groupe consultatif du Comité permanent interorganisations sur le projet d'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes. En 2020, des réformes ont été mises en œuvre au niveau de la gestion et des opérations de ce groupe, en vue notamment d'améliorer la mobilisation des ressources et de diversifier le fichier des spécialistes de réserve. Une nouvelle méthodologie a été expérimentée sur le terrain et la participation aux opérations a été plus importante que les années précédentes. Des efforts ont été aussi déployés afin de synchroniser le déploiement des conseillers principaux pour la protection et la problématique femmes-hommes.

³⁸ Comité permanent interorganisations. 2021. *Draft IASC Anti-Racism and Anti-Discrimination Action Plan*.

<https://interagencystandingcommittee.org/operational-policy-and-advocacy-group/draft-iasc-action-plan-against-racism-and-racial-discrimination>.

³⁹ <https://interagencystandingcommittee.org/rg2/service-directory>.

47. En tant que membre des équipes de pays pour l'action humanitaire, le PAM bénéficie du déploiement de spécialistes de la problématique femmes-hommes, conformément au nouveau plan d'action, qui vise à garantir la participation régulière de spécialistes dans toutes les opérations. En 2021, il continuera de participer au projet d'Équipe volante de spécialistes de l'égalité des sexes, d'appuyer la mise en œuvre consolidée des réformes connexes et de veiller à ce que les interventions soient adaptées aux besoins sur le terrain.

Obstacles administratifs et bureaucratiques

48. Le PAM a contribué aux travaux du Groupe des orientations opérationnelles et de la mobilisation relatifs aux obstacles administratifs et bureaucratiques, afin de mieux comprendre la nature des différents types d'obstacles auxquels les intervenants font face au niveau opérationnel. Les résultats permettront d'éclairer l'élaboration de directives du Comité permanent interorganisations sur les façons de remédier à ces obstacles et de formuler des recommandations sur les mesures collectives pouvant être prises sur le terrain, quel que soit le contexte national, y compris sous la forme de politiques de soutien.

Évaluations conjointes des besoins et plateformes d'innovation

49. Le PAM a continué de participer au Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, au Groupe d'analyse intersectorielle conjoint et au Réseau d'information sur la sécurité alimentaire. Récemment, il a mis à jour ses directives relatives aux analyses des besoins essentiels⁴⁰ pour que son personnel et ses partenaires soient mieux à même de conduire des évaluations multipartenaires.
50. Le PAM a continué de travailler sur HungerMap LIVE⁴¹, outil lancé en 2020 qui fournit des estimations en temps quasi réel du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans plus de 90 pays. La plateforme, qui a été améliorée, affiche maintenant des alertes qui mettent en avant les zones les plus fortement touchées par la faim, par des conflits ou par la COVID-19 et où la situation se détériore rapidement. Les dispositifs de suivi en temps quasi réel ont été élargis de façon à pouvoir suivre les incidences de la pandémie sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la santé et l'accès aux marchés.
51. Le recours aux enquêtes en ligne a été généralisé dans 48 pays afin d'évaluer rapidement et efficacement les effets de la COVID-19 sur les marchés, les moyens d'existence et la capacité des personnes à subvenir à leurs besoins essentiels, alimentaires et autres, et de mieux appréhender les problèmes de sécurité. Ces enquêtes ont permis d'atteindre efficacement d'importants groupes de population, notamment les femmes, les migrants, les personnes déplacées et les jeunes.

Coordination de l'assistance monétaire

52. En 2020, le PAM a transféré 2,1 milliards de dollars (chiffre en hausse de 36 pour cent par rapport à 2019) pour venir en aide à plus de 38 millions de personnes, dans 67 pays. Les transferts de type monétaire et les bons-produits continuent de représenter près de 40 pour cent de l'assistance totale apportée par le PAM.
53. Les signataires de la déclaration commune sur l'assistance monétaire⁴² ont fait d'importants progrès en matière de programmes et d'achats communs et d'interopérabilité, élaboré des directives sur les achats groupés dans le cadre des transferts monétaires à des fins humanitaires, adhéré à un accord trilatéral de partage des données à l'échelle mondiale conclu par le PAM, l'UNICEF et le HCR, et adopté une [liste répertoriant les données](#) que doivent collecter tous les acteurs aux fins de l'assistance.
54. Le PAM a publié des directives institutionnelles et déployé des outils aux fins de l'évaluation des besoins essentiels, du calcul de la valeur minimale du panier de dépenses et des transferts, du rapprochement des transferts de type monétaire, de la passation de marchés de services financiers, de la gestion des bénéficiaires et des transferts ainsi que de l'atténuation des risques liés aux bénéficiaires. Les nouveaux dispositifs numériques sont de plus en plus fréquemment utilisés afin de gagner en efficacité.

⁴⁰ PAM. 2021. *Essential needs guidelines*. <https://www.wfp.org/publications/essential-needs-guidelines-july-2018>.

⁴¹ <https://hungermap.wfp.org/>.

⁴² HCR, OCHA, PAM et UNICEF.

55. En 2020, le PAM a fourni un appui technique à 37 gouvernements ayant mis en place des filets de protection de type monétaire en réponse à la crise de la COVID-19. Au Bangladesh, en Colombie, en Haïti, au Liban, au Mozambique, en Somalie et au Soudan, il a collaboré étroitement avec les institutions financières internationales (IFI)⁴³ à la mise en œuvre des programmes d'aide monétaire financés par les gouvernements. Dans d'autres pays, des discussions tendant à élargir la collaboration entre le gouvernement, les IFI et le PAM sont en cours.

Paix et articulation avec les autres domaines

56. En 2020, le PAM a adhéré à la recommandation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques⁴⁴ sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, qui offre un cadre juridique visant à renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité des dispositifs bilatéraux et multilatéraux d'action humanitaire, d'aide au développement et de paix, et qui l'incite à s'efforcer plus encore d'adopter systématiquement, dans toutes ses opérations, une démarche tenant compte des conflits, préalable indispensable à tout programme de promotion de la paix, domaine dans lequel il s'investit de plus en plus. Il a élaboré des normes minimales pour l'élaboration de programmes tenant compte des conflits ainsi qu'un document sur la COVID-19 et la prise en compte des conflits servant d'outil de détection et de prévention rapides des risques opérationnels liés aux conflits, en soutien aux opérations des bureaux de pays.
57. En 2020, l'attribution au PAM du prix Nobel de la paix est venue confirmer que l'assistance alimentaire joue un rôle fondamental au service de la paix et de la stabilité. Comme suite à cette récompense, le PAM a continué de recueillir des données factuelles au sujet de sa contribution à la paix et de la façon dont ses travaux participent à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. Dans le cadre de son partenariat avec l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, il étudie, entre autres, l'effet stabilisateur que peuvent avoir, au niveau local, les interventions visant à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que la façon dont le changement climatique, la problématique femmes-hommes et les transferts monétaires influent sur la sécurité alimentaire et la paix⁴⁵. En outre, il a mené une série d'études de cas en vue de déterminer les pratiques optimales à suivre, dans divers contextes, dans le cadre des interventions visant à remédier aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et fondées sur une approche favorisant l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix, et de mettre en avant les possibilités offertes et les difficultés rencontrées⁴⁶. Il a élargi son partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, avec lequel il conduit des programmes conjoints susceptibles de promouvoir la paix dans divers contextes. Par ailleurs, il a mis au point une méthode lui permettant de mesurer sa contribution à la paix, qu'il a mise à l'essai au Bangladesh et aux Philippines. Il affine actuellement cette méthode, qui sera déployée dans plusieurs pays en 2021; les données ainsi produites pourront être intégrées aux outils d'élaboration des rapports, de suivi et de gestion des risques et servir à ajuster les programmes.
58. Le PAM a poursuivi ses activités de sensibilisation au sujet du lien entre la faim et les conflits ainsi que de l'action politique requise pour garantir le respect de la résolution 2417 du Conseil de sécurité de l'ONU, dans le cadre d'un partenariat avec l'Oxford Institute for Ethics, Law and Armed Conflict, qui a débouché sur la publication d'un numéro spécial du *Journal of International Criminal Justice* consacré à la famine dans le droit international⁴⁷. Depuis 2016, le PAM et la FAO rendent régulièrement compte au Conseil de sécurité de la situation, sur le plan de la sécurité alimentaire, des pays touchés par un conflit.

⁴³ Banque mondiale, Fonds monétaire international et Banque interaméricaine de développement.

⁴⁴ Organisation de coopération et de développement économiques. 2021. Recommandation du CAD sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix. <https://legalinstruments.oecd.org/public/doc/643/643.fr.pdf>.

⁴⁵ Nigéria, Soudan du Sud, Guatemala, Honduras, Éthiopie, Liban, Colombie, République centrafricaine et Sri Lanka.

⁴⁶ Somalie, Soudan du Sud et Éthiopie.

⁴⁷ Oxford University Press. 2019. *Journal of International Criminal Justice, special issue on starvation in international law*. <https://academic.oup.com/jicj/issue/17/4>.

59. Au début de 2021, en vue de favoriser la collaboration et de coordonner l'action en matière d'accès humanitaire, le PAM a aidé l'OCHA à mettre sur pied un groupe de travail mondial sur l'accès. Au niveau national, le personnel du PAM participe à des groupes de travail sur les questions transversales liées à l'accès, en collaboration avec les autres entités des Nations Unies et leurs partenaires.

Adaptation au contexte local et devoir de protection

60. Les questions de l'adaptation de l'aide au contexte local et du renforcement des partenariats avec les acteurs locaux ont pris de l'importance dans les discussions interorganisations. Conformément à l'approche axée sur l'ensemble de la société, le PAM aide les organisations communautaires et les acteurs locaux à piloter les interventions nationales aux côtés des pouvoirs publics et des autres parties prenantes. En 2020, il s'est employé à renforcer les capacités nationales dans des domaines tels que la préparation aux situations d'urgence, l'alerte rapide, la protection sociale et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, au Burundi, il travaille avec la société nationale de la Croix-Rouge sur des mécanismes de financement fondés sur l'alerte rapide et les prévisions.
61. Les difficultés opérationnelles liées à la COVID-19 ont conduit à l'élaboration de normes relatives au devoir de protection applicables à l'ensemble du personnel, indépendamment de la nationalité et du type de contrat. Le PAM et le Conseil international des agences bénévoles ont codirigé l'équipe spéciale du Comité permanent interorganisations qui a élaboré ces normes minimales⁴⁸, lesquelles visent à faire en sorte que les organisations puissent continuer d'exécuter leur mandat tout en protégeant la santé et la sécurité de leur personnel.

Pleins feux sur les partenariats

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

62. Le PAM est en bonne voie de mettre en œuvre les engagements adoptés en décembre 2019 à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés⁴⁹. Les données relatives aux réfugiés sont maintenant intégrées au Rapport mondial sur les crises alimentaires et le HCR est devenu membre du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire. En 2020, le PAM et le HCR ont lancé une plateforme commune pour l'excellence des programmes et le ciblage, afin d'appuyer la mise en œuvre opérationnelle des cadres mondiaux conjoints relatifs à l'évaluation des besoins, aux stratégies de ciblage, au partage des données et à l'interopérabilité des systèmes, à la responsabilité à l'égard des populations touchées et aux stratégies visant à renforcer les moyens d'existence et l'autonomie des réfugiés. Pour l'instant, huit pays⁵⁰ ont bénéficié de cette initiative. Des coordonnateurs conjoints ont été recrutés localement au Cameroun et au Rwanda.
63. Lors de la session de 2020 du Comité exécutif du HCR, en octobre, le HCR et le PAM ont coorganisé une table ronde sur la situation des réfugiés sur le plan de la sécurité alimentaire. Les participants ont débattu de l'inclusion économique des réfugiés dans les pays hôtes et du rôle des dispositifs nationaux de protection sociale pour ce qui était de permettre aux réfugiés de satisfaire leurs besoins essentiels. Les deux entités poursuivent leurs efforts visant à remédier à l'insécurité alimentaire des réfugiés et à satisfaire leurs besoins fondamentaux de façon durable, tout en contribuant au développement global et au bien-être des populations hôtes.

⁴⁸ Comité permanent interorganisations. 2020. *Minimum standards on duty of care in the context of COVID-19*.

<https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2020-11/IASC%20Minimum%20Standards%20on%20Duty%20of%20Care%20in%20the%20Context%20of%20COVID-19%20.pdf>.

⁴⁹ Le PAM a pris trois engagements à titre individuel et un engagement commun avec la FAO; il s'agit: de tirer parti de ses compétences

singulières en matière d'évaluation et de cartographie de la vulnérabilité ainsi que de ciblage pour appuyer l'élaboration et la promotion d'opérations visant à renforcer la résilience et l'autonomie des réfugiés et des communautés hôtes; d'utiliser ses compétences en matière de communication bidirectionnelle avec les populations touchées afin de faire en sorte que les perspectives des réfugiés soient mieux prises en compte dans les interventions; de déployer des efforts conjoints de mobilisation de fonds en faveur des réfugiés, notamment des opérations enregistrant un déficit de financement; d'intégrer les données relatives aux réfugiés dans le Rapport mondial sur les crises alimentaires et d'appuyer l'intégration du HCR au Réseau d'information sur la sécurité alimentaire.

⁵⁰ Algérie, Cameroun, Jordanie, Mauritanie, Mozambique, République démocratique du Congo, Rwanda et Zambie.

Organisation mondiale de la Santé

64. En 2020, la collaboration entre le PAM et l'OMS a été plus fructueuse que jamais. Après la signature du premier mémorandum d'accord en février, le PAM s'est immédiatement attelé à renforcer les moyens des partenaires de santé et des acteurs humanitaires de répondre à la pandémie de COVID-19. Il a mis en place, au sein de l'OMS, une cellule de coordination interinstitutions de la chaîne d'approvisionnement chargée de gérer les services logistiques essentiels, comme le transport du matériel vital, des marchandises et du personnel là où les besoins étaient les plus criants. Il continue de développer ses partenariats avec les principaux acteurs de la santé dans le cadre d'initiatives telles que le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous et en intensifiant la collaboration opérationnelle avec l'OMS, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
65. Le PAM appuie le principe d'égalité d'accès aux vaccins et a signé la [Déclaration sur l'équité vaccinale: un appel à l'action](#), proposée par le Directeur général de l'OMS.

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

66. En 2020, le PAM a appuyé le Fonds mondial et neuf de ses partenaires d'exécution en acheminant des fournitures sanitaires vitales d'une valeur de 102 millions de dollars, dont des médicaments pour le VIH et la tuberculose et 12 millions de moustiquaires, dans huit pays en situation fragile touchés par des conflits⁵¹. Salué comme un bel exemple d'intervention articulant action humanitaire, santé et développement, ce partenariat montre de quelle façon la collaboration intersectorielle peut sauver des vies.

Organisation internationale pour les migrations

67. Compte tenu du lien direct qui existe entre insécurité alimentaire et migration, le PAM et l'OIM ont entamé des discussions préliminaires en vue de renforcer leur collaboration au niveau national. Après avoir recensé d'éventuels domaines de coopération en matière d'action humanitaire et de développement – comme le partage de données, les données biométriques, la génération de données, la sensibilisation, les programmes d'amélioration des moyens d'existence et la protection sociale –, ils se sont attelés à l'élaboration d'un plan d'action.
68. Le PAM a continué d'appuyer le Réseau des Nations Unies sur les migrations, mis en place par le Secrétaire général pour aider les gouvernements à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Plusieurs bureaux de pays ont soumis des demandes au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires en faveur du Pacte mondial, créé pour aider les pays à faire avancer leurs priorités en matière de migrations, assurer une meilleure protection des migrants, favoriser la coopération et promouvoir une gouvernance des migrations qui profite à tous. Une proposition conjointe concernant El Salvador, soumise par le PAM, l'OIM et le FNUAP, a été approuvée et devrait être financée dès que le fonds d'affectation spéciale disposera des ressources nécessaires. Les activités porteront sur divers aspects de l'action humanitaire, sur la réintégration financière et sur l'assistance psychosociale aux différentes étapes du cycle de migration.

Groupe de la Banque mondiale

69. En 2020, le PAM a reçu un nombre record de demandes d'appui de la part de gouvernements souhaitant étendre leurs dispositifs de filets de sécurité afin d'atténuer les effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19. Du fait de la concertation et de la collaboration en place aux niveaux national, régional et mondial avec la Banque mondiale et un nombre croissant d'IFI, le nombre d'accords conclus par le PAM avec des gouvernements a considérablement augmenté, et devrait encore croître ces prochaines années. Les projets mis en place avec les IFI ont porté sur le capital humain et les programmes de développement durable, notamment sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, le ciblage, la fourniture d'une assistance sociale selon des modalités diverses, l'appui aux petits exploitants et l'évaluation d'impact. Le PAM a reçu un nombre particulièrement important de demandes de la part de gouvernements et d'IFI qui souhaitaient son appui pour le ciblage et la mise en place rapide de filets de sécurité dans des contextes

⁵¹ Burundi, Cameroun, Djibouti, Mali, Pakistan, République centrafricaine, Tchad et Zimbabwe.

marqués par la fragilité, les conflits et la violence. Partant, il a collaboré avec la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque interaméricaine de développement dans plus de 20 pays.

Centre de compétences en matière de négociations humanitaires

70. En tant que partenaire stratégique du Centre de compétences en matière de négociations humanitaires, le PAM a continué d'appuyer les négociateurs intervenant en première ligne dans certaines des opérations humanitaires les plus difficiles, où l'accès aux personnes dans le besoin constitue un enjeu majeur. Le PAM tire parti de ce partenariat pour renforcer les capacités de son personnel et de celui de ses partenaires coopérants pour ce qui est des négociations relatives à l'accès, tout en veillant à ne pas compromettre la sécurité des bénéficiaires ou les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Le Centre a formé plus de 300 membres du personnel du PAM à la négociation humanitaire en première ligne. En 2020, compte tenu des difficultés liées à la COVID-19, le Centre a poursuivi ses programmes en organisant des séances de formation en ligne, touchant ainsi un public plus large et plus varié. En prévision des défis qui pourraient se poser dans le cadre de ses prochaines opérations, il a élaboré une formation avancée aux négociations en matière de vaccination dans les situations de conflit, qui sera disponible dès le mois d'avril 2021. Le PAM participe aux discussions stratégiques sur l'avenir du Centre et assistera à son sommet annuel mondial en 2021.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CERF	Fonds central pour les interventions d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFI	institution financière internationale
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance